

RESILIATION à l'initiative du Fournisseur

Principes

- Le Fournisseur prend un rendez-vous sur la base du tableau de charge proposé par le Distributeur, entre J +20 et J +42 jours calendaires.
- Une procédure dite « accélérée » permet au Fournisseur de demander une résiliation plus rapidement si le point est coupé pour impayé. La date de résiliation est la date de traitement de la demande.
- La résiliation est réalisée sur index relevé lors de la suspension de l'alimentation.

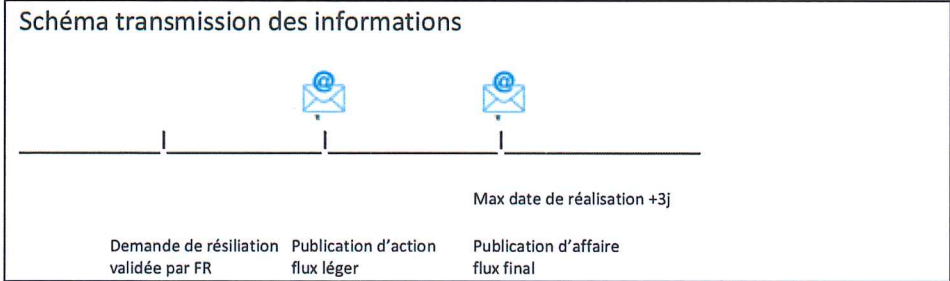
Règles de gestion

La demande est recevable si le PDL existe, sans modification contractuelle, changement de Fournisseur, mise en service ou résiliation en cours, et si :

Lorsqu'une résiliation à l'initiative du Fournisseur est en cours, un changement de Fournisseur est possible.

| | demande de résiliation | Situation du PDL | | | |
|-----------|--------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------------------|---------------|-----------------|
| | | PDL en service | PDL en service, en cours de résiliation | PDL résilié | PDL improductif |
| périmètre | PDL dans le périmètre Fournisseur | Recevable | | | |
| | PDL en instance de sortie du périmètre Fournisseur | Non recevable | Non recevable | | |
| | PDL hors du périmètre Fournisseur | Non recevable | Non recevable | Non recevable | Non recevable |
| | PDL en instance d'entrée dans le périmètre Fournisseur | Non recevable | | Non recevable | Non recevable |

La résiliation se fait systématiquement avec suspension de l'alimentation.
Le Distributeur se donne la possibilité de contacter le client pour le prévenir du jour de l'intervention.



Dans le cas de non-recevabilité de la demande, le GRD informera le FR à l'adresse habituelle d'envoi des flux d'affaires et actions identifiés dans les formulaires d'échanges avec le Distributeur.

Les flux de facturation font l'objet d'une publication mensuelle. Les flux de relève font l'objet d'une publication hebdomadaire.

Suivi d'avancement sur le portail du Distributeur :

Le Fournisseur peut suivre l'avancement des affaires depuis le portail en se connectant sur le Point de Livraison concerné.